



Compte-rendu CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 SEPTEMBRE AU CFPA D'EPINAL

Présents

Bruno Le Bihan, Patrick Noel, Thérèse Noel, Régine Jacquemin, Jean-Michel Martin, Alain Rollès, Denis Le Capitaine, Patrick Pena, Yves Munsch, Louis Haquin, Daniel De Souza, Daniel Thomas, Marie-Louise Leroy, Jocelyne Laplace, Mohamed Hamrouni

En visioconférence

Yves Briex, Gabriel Danino, Monique Gauffre

Absents excusés

Martine Gaillard, Naji Brigui, Danielle Cohen

Préambule de Daniel Thomas

Il insiste sur la nécessité de mise à jour du règlement intérieur pour introduire la possibilité d'utiliser la visioconférence dans le cadre du conseil d'administration : cette possibilité doit être actée par le conseil d'administration.

Il rappelle en outre que le règlement intérieur prévoit la possibilité d'exclure les administrateurs absents pendant deux conseils d'administration consécutifs (article qui n'a jamais été appliqué).

Il souhaite ensuite que le rôle des vice-présidents soit redéfini et fasse l'objet d'une « fiche de poste ». Il est impératif de prévoir des délégations pour assurer la pérennité du système en cas d'absence du président.

Denis le Capitaine rappelle qu'une réunion en visioconférence a été tenue le 30 août pour faire le point sur l'organisation du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Il a été acté la délégation de président tenue aujourd'hui et demain par Bruno Le Bihan.

Il est également rappelé que pendant l'absence du président, Yves Briex a œuvré pour assurer la continuité de l'association en tant que chargé de mission auprès du président. Nous avons donc continué nos réunions de bureau et nos réunions de travail pour faire fonctionner notre amicale dans ce contexte spécifique.

Vote et gouvernance de l'ANR

Résultats du vote par correspondance, composition du CA et du bureau, chargés de mission

Denis le Capitaine rappelle les élus 2021 au conseil d'administration (Naji Brigui, Mohamed Hamrouni, Régine Jacquemin, Denis le Capitaine, Patrick Noel, Alain Rollès) ainsi que les échéances 2022 (7 personnes, remplacement des 6 membres en fin de mandat et de Danielle Cohen qui a fait mention de son souhait de remplacement).

Chargés de mission et remplacement

Daniel Thomas introduit un échange sur les chargés de mission et leur mission, avec un zoom sur l'international (Serge Lorca) et sur la mise en place du RGPD (Claudine Dupont) et leur remplacement.

Bureau élargi

Rappel des textes actés dans nos comptes-rendus, en fonction de l'ordre du jour, sont conviés à nos réunions les chargés de mission concernés par les sujets prévus à l'ordre du jour.

Ce point est confirmé par Yves Briex. Il rappelle effectivement qu'en fonction de l'ordre du jour les chargés de mission compétents sont présents avec voix consultative et non délibérative et que le bureau ne se substitue en aucun cas au conseil d'administration.

Daniel Thomas est contre la systématisation de l'élargissement.

Gouvernance et élection du bureau

Une réflexion doit être conduite sur les modalités de gouvernance en cas d'empêchement d'un membre, tout particulièrement du président et sur les modalités d'élection du bureau.

Ces points seront travaillés lors de la prochaine réunion du bureau avec le président.

Développement de notre amicale

Louis Haquin intervient pour indiquer son désaccord sur ces échanges uniquement centrés sur du formalisme et non sur le développement de notre amicale, il est sur ce point rejoint par Jocelyne Laplace.

Yves Munsch précise que l'amicale dispose du fichier des personnes qui ont suivi les stages retraite ; ce fichier est géré par lui-même, en tant que chargé de mission et animateur des stages.

Lieu et dates de l'assemblée générale 2022

Jean Michel Martin assure l'organisation de la prochaine assemblée générale, il présente le projet.

Lieux

Elle se déroulera à Clermont-Ferrand 2022.

L'assemblée générale se tiendra au VVF de Val parent où nous seront proposés les hébergements et les repas liés à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est prévu au CFPA de Beaumont avec repas sur place et visite de « l'aventure Michelin ».

Pour les visites, nous disposerons d'un bus collectif pour l'excursion au Puy de Dôme en petit train ; visite également de Vulcania (repas sur place) et d'un volcan.

Dates

Pour tenir compte des élections nationales, des disponibilités du VVF de Val Parent et des dates de vacances scolaires, les dates prévisionnelles de début mai ont été déplacées au **5, 6 et 7 avril 2022** (dates approuvées lors d'une réunion exceptionnelle des membres du CA présents en soirée le 21 septembre).

Point de situation sur le fonctionnement général de l'ANR

Effectifs, départs, nouveaux adhérents

Patrick Noël donne les chiffres : effectif 332 adhérents à ce jour, départ 17, nouveaux 23

Sur ce nombre environ 100 adhérents ne sont pas à jour de leurs cotisations, la radiation à UFR sera engagée. De même il est rappelé que l'adhésion à la mutuelle MUTUALE est conditionnée à l'adhésion à l'ANR, ce point sera vérifié. Les personnes qui ne règlent pas leur cotisation à l'amicale ne pourront bénéficier du contrat spécifique ANR.

Patrick Noël envoie la liste des adhérents/région avec la colonne « mutuelle » aux délégués régionaux.

Vote électronique

Patrick Noël explique le projet vote électronique pour mars 2022.

Ce système présente l'avantage d'éviter un travail administratif en charge de l'ANR. Il est à coût constant par rapport au système actuel (environ 990 € qui évite l'envoi des enveloppes de vote avec le bulletin). Il permet

de voter pour les membres du CA ainsi que d'approuver les résolutions. Il est aussi possible d'ajouter des votes envoyés par correspondance pour les personnes en difficulté sur cette technologie.
Une plateforme de démonstration est disponible sur le site.

Adhésion en ligne possible sur assoconnect

Il y a eu une discussion autour de l'adhésion en ligne possible sur assoconnect ; Daniel Thomas considère que cela court-circuite les DR. Patrick Noël explique le processus mis en place pour informer les DR.

Notre fonctionnement pendant l'épidémie liée au COVID

Actions menées tout au long de l'année

- Le site internet de l'ANR hébergé sous Asso-Connect, est pris en charge par Mohamed Hamrouni en lien avec Bernard Fiat.
- La revue Contacts a continué à paraître sous la coordination de Jocelyne Laplace en lien avec Gabriel Danino, Yves Briex, Monique Gauffre et tous les contributeurs qui ont envoyé des articles.
- Les Mutuelles ont été suivies par Patrick Péna.
- Les Partenariats par Bruno le Bihan, Denis le Capitaine, Yves Briex.
- Les concours photos, les activités d'écriture par Jocelyne Laplace et Monique Gauffre.
- Des visioconférences ont été organisées avec les membres du bureau et les délégués régionaux et/ou équipes régionales.

Mise en place du RGPD – recherche d'un correspondant en charge du dossier

Il est impératif de trouver un chargé de mission sur le RGPD en remplacement de Claudine Dupont.

Un appel auprès des participants à ce conseil d'administration est effectué pour assurer la fonction de RGPD, en remplacement de Claudine Dupont, sachant que Patrick Noël a déjà effectué un lourd travail sur assoconnect pour être en conformité au niveau de la gestion du fichier.

Au niveau conseil d'administration personne ne semble intéressé, il faut donc effectuer une recherche au niveau des adhérents à annoncer lors de l'assemblée générale. Le bureau précisera les compétences attendues pour tenir cette fonction.

Plan de relance 2022 et cotisations

Le résultat de la consultation conduite par le bureau auprès des administrateurs, sur un ensemble de mesures à prendre, en particulier sur l'évolution de la cotisation, dans le cadre d'un plan de relance 2022 faisant suite aux différents confinements, est présenté.

Un débat s'engage sur le plan de relance et sa définition.

Quelle offre de service aux retraités ?

Gabriel Danino prend la parole et précise que le président d'une amicale comme l'ANR a un rôle d'animation et pas d'administration. Les relations avec l'AFPA sont correctes mais dans un contexte très difficile. Toutefois, la convention qui lie l'ANR et l'AFPA arrive à son terme, ce point sera à voir avec Rémi Bordet présent le lendemain à l'AG.

Sur le point récurrent de la demande de l'ANR d'obtenir de l'AFPA la liste des salariés quittant l'Agence dans

le cadre d'une retraite ou d'une préretraite, il semble peu probable de l'obtenir, en particulier du fait des contraintes liées au RGPD (interdiction de communiquer des informations personnelles sans l'accord formel des intéressés). Il est proposé de demander à l'afpa d'avoir au moins une page dans Agora et de remettre une info (papier ou mail) à chaque demandeur de départ à la retraite. Ces points seront abordés avec Remi Bordet demain.

Jocelyne Laplace indique que le plan de relance comporte 2 volets, certes augmenter le nombre d'adhérents mais aussi et surtout avoir une offre, des perspectives intéressant les adhérents. Une consultation sur leurs attentes a eu lieu il y a quelques mois, il convient de s'y référer, de prendre en compte les suggestions et les remarques.

Daniel Thomas propose qu'une journée entière soit consacrée à l'ANR de demain, suggère comme autre idée de fédérer avec d'autres amicales, de trouver des partenaires extérieurs, il indique que la communication de l'ANR est insuffisante. Plusieurs de ces points ne recueillent pas l'assentiment des participants.

Résultats de la consultation et prise de décisions du CA sur les mesures envisagées

Bruno le Bihan et Denis le Capitaine redonnent les éléments de la consultation et présentent en priorité les items ayant obtenus un accord massif pour permettre des prises de décision.

Les points suivants sont adoptés à l'unanimité.

- Cotisation ramenée à 32 € pour l'année 2022 (comme prévu au règlement intérieur, ce montant sera revu en 2023) et augmentation de la dotation en région qui passe de 30 à 50 %.

Ce point est voté à l'unanimité par l'ensemble des membres du CA ayant voix délibérative (avec abstention d'une personne avec voix consultative).

- Relance systématique de nos contacts avec l'AFPA au dernier trimestre 2021 et au premier trimestre 2022.
- Passer au vote électronique en 2022, en complément du vote par correspondance.

Le calendrier des activités (concours photos, haikus, voyages) n'a pu être traité faute de temps

Yves Munsch précise que les stages préparation à la retraite sont à nouveau programmés à partir de novembre (lieux en préparation Rhône/Alpes, Rennes, Metz, Bordeaux, Montpellier).

P/o le président, le secrétariat général


Noufue GAUFFRE